

## **ATELIER 9 : EVA (questionnements)**

### **Question des publics : s'adresser à des jeunes en protection de l'enfance (priorité ASE)**

---

- Question de la place des jeunes accompagnés en PS (absence de placement physique car l'action des professionnels permet entre autre de les éviter).

### **Question des montants EVA 2 : quels cumuls possibles ? Quel montant maximal cumulable avec un revenu d'activité ?**

---

- Question des jeunes en service civique et en apprentissage : au-delà de plus de 600 € de revenus mensuels, la mobilisation d'EVA ne peut se faire de manière complémentaire.

### **Au-delà d'un montant, l'important est le projet de la personne. Comment a été calculé le montant ? (base et indicateurs de calculs ?)° Quel cumul avec la bourse aux études supérieures ?**

---

### **Question du logement : difficulté d'accès pour les jeunes et encore plus pour les jeunes sortant de l'ASE**

---

- Partenariat en cours de formalisation Conseil Départemental du Nord et PARTENORD pour l'accès au logement autonome de ces jeunes.

### **Les mineurs non accompagnés sont-ils concernés ?**

---

- Oui. Le défi est la régularisation administrative et l'accès à l'EEST une clé de réussite

### **Démarrage d'EVA à 18 ans mais l'autonomie se prépare dès 16 ans**

---

### **Il faut penser parcours et pas seuils d'âges**

---

### **Question de l'information du dispositif. Il semble y avoir un déficit d'information précise**

---

- Info à organiser auprès des professionnels
- Certes, des situations individuelles sont plus complexes à « régler » : voies de recours à mobiliser

## **EVA 3 : Le RTASE prend la décision. Situation/projection/accord différent selon les territoires**

---

- Nécessité de bien travailler en amont de la majorité pour les contours de la modalité d'accompagnement se dessine.
- ATTENTION : Le dispositif est encore jeune, il faut communiquer et améliorer
- Nécessité de construire des outils d'harmonisation

## **Jeunes accompagnés en PJJ**

---

- En fonction du parcours, le jeune peut y entrer pour mesure dérogatoire

## **Espace collaboratif EVA du Conseil Départemental du Nord en ligne et accessible aux professionnels (objectifs de bonnes pratiques, d'harmonisation des outils)**

---

## **Etude statistique en cours sur « le profil des jeunes accueillis/accompagnés par EVA »**

---

- Il est rappelé par les établissements que cela leur permettrait de savoir anticiper « sur quoi axer l'accompagnement »

## **Question des procédures/documents à transmettre pour que les dossiers soient instruits**

---

.